

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VIRE SUR LOT**

PREFECTURE DE CAHORS  
Date de réception de l'AR: 18/11/2023  
046-214603367-20231116-DE\_11\_16\_11\_23-DE

Séance ordinaire du 16 novembre 2023

Date de la convocation : 08/11/2023

**Objet :** 13- CDG 46 - RGPD autorisation du conseil municipal à signer la convention de service " protection des données personnelles " (DE\_11\_16\_11\_23)

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

**Présents :** Yvette FROIDEFOND, Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Olivier GUITARD, Eric MONTAGNE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Romain TRILLE, Michel VANTILCKE

**Représentés :** Francis LOYGUES par Edmond HARTMANN

- **Absents excusés :** Malika LASSERRE

- **Absents :**

**Secrétaire de séance :** Patrice MATENCE

Madame le maire fait part du contenu de la convention pour le service protection des données, elle prévoit une reconduction expresse (les conditions sont inchangées).

Le conseil municipal doit autoriser Madame le maire à signer la dite convention présentée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- accepte les termes de la convention de service protection des données personnelles,
- autorise Madame la maire à signer cette convention et tous les documents afférents à ce dossier,
- dit que les sommes nécessaires sont prévues au budgets 2023.

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,  
pour copie certifiée conforme  
Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND



Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture  
et publication en Mairie le 21/11/2023

Madame le Maire

Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0